

nommait que deux. Un acte fut passé pour redistribuer les sièges d'une manière plus équitable. Cet acte fut violemment attaqué alors, (le mot *gerrymander* n'existait pas encore), et fut, sans doute, la principale cause de la chute du gouvernement, l'année suivante. Toutefois, il est certain que c'était un acte impartial, car il est resté en force jusqu'à ce jour, sans modification.

De 1860 à 1863, le Dr. Tupper, tombé du pouvoir, exerça sa profession. Il ne se permit pas, cependant, de négliger la politique, et travailla si bien, qu'en 1863, aux élections générales, il balaya ses adversaires et remporta la victoire d'un bout de la province à l'autre. Et quand la chambre se réunit, il se trouva appuyé par quarante députés sur une chambre de cinquante-cinq, ce qui lui permettait d'exécuter tout son programme.

Les quatre années qui suivirent furent fécondes dans le sens d'une législation de réforme et de progrès : la création d'une cour d'équité, la loi du jury, l'établissement d'écoles libres et les subventions à cet effet, l'acte concernant les incapacités exécutives et législatives, qui fut la première loi interdisant le double mandat dans les provinces, l'abolition des portefeuilles de secrétaire des finances et de solliciteur-général, et l'acte réduisant le nombre des députés à l'assemblée législative, de cinquante-cinq, qui était beaucoup trop, à trente-huit, qui est tout-à-fait suffisant.

La question vitale de l'extension du chemin de fer ne fut pas négligée. A l'arrivée des conservateurs au pouvoir, en 1863, il n'y avait, dans la province, que neuf milles de voies ferrées. Lorsque, en 1867, Sir Charles quitta la sphère provinciale pour prendre une position élevée dans la politique de la confédération, le chemin de fer se prolongeait, d'un côté, jusqu'au Saint-Laurent, et l'on avait pourvu à son extension, de l'autre côté, jusqu'à la baie de Fundy.

Mais, tout importantes que fussent ces questions, elles devaient être toutes éclipsées par celle de l'union des provinces, union que Sir Charles a prêchée et soutenue avec un talent remarquable. Il y songeait depuis longtemps. Dès 1860, il donnait une conférence au *Mechanics*, de Saint-Jean, N.B., sur les conditions politiques de l'Amérique du Nord, indiquait les anomalies et les défauts de l'union des deux Canada, proposant comme unique remède une union fédérale. Dans son opinion, le temps d'une telle union n'était pas encore venu ; mais, pour y arriver, il était opportun d'unir les provinces.